

**PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE  
COMMUNE DE BALLAISON**

**2023/2025**

**Date de présentation du projet au comité de pilotage : 2 décembre 2021**

**Date de validation du projet par le conseil municipal : 4 mai 2022**

**Collectivité territoriale porteur du projet : Commune de Ballaison**

**Noms des correspondants :**

Christophe SONGEON, Maire

Michèle NEYROUD, Première adjointe

Elise SEYDOUX, Secrétaire de Mairie

Emilie PHAM, Responsable des services Enfance et Scolaire

**Adresse : 79, rue des Fées – 74140 BALLAISON Téléphone : 04.50.94.18.71**

**Adresses électroniques :**

[accueil@ballaison.fr](mailto:accueil@ballaison.fr) ou [enfance@ballaison.fr](mailto:enfance@ballaison.fr)

# SOMMAIRE

PREAMBULE	p3
I.- DIAGNOSTIC	
1.1 Présentation de la Commune	p3
1.2 Périmètre et public du PEdT	p4
1.3 Atouts du territoire	p4
1.4 Actions périscolaires et extrascolaires déjà existantes pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire	p5
II.- MODALITES PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES	
2.1 Evolution du fonctionnement	p6
2.2 Organisation, durée, planning	p6
2.3 Mode d'inscription des enfants aux accueils péri et extrascolaires	p7
2.4 Tarification	p7
2.5 Information aux familles	p8
2.6 Ressources humaines mobilisées	p8
2.7 Ressources en locaux	p9
III.- LE PEdT – SON CONTENU	
3.1 Problématique éducative du territoire	p9
3.2 Durée du PEdT	p9
3.3 Objectifs éducatifs du PEdT	p10
3.4 Les moyens mis en œuvre	p11
3.5 Articulation avec les projets d'école	p11
3.6 Projets d'activités	p13
3.7 La mise en œuvre sur le territoire	p14
3.8 Les partenaires institutionnels et financiers de la Péris'cool	p14
3.9 Les partenaires locaux de la Péris'cool	p14
3.10 Evaluation du projet	p15
3.11 Comité de pilotage	p18
3.12 Groupes de travail	p18
LE PLAN MERCREDI	p19
SIGNATURES DU PEdT	p25

## **Préambule**

La Commune de Ballaison a municipalisé la gestion des accueils périscolaires dès la rentrée 2017.

Depuis la rentrée 2018, le conseil municipal a voté le retour à la semaine de 4 jours d'école ainsi que la création d'un accueil extrascolaire durant les vacances.

Depuis la rentrée 2019, la commune a ouvert un accueil périscolaire les mercredis pour les enfants de 2,5 ans scolarisés à 12 ans.

Les créations successives de l'accueil extrascolaire puis de l'accueil périscolaire le mercredi est le résultat d'une volonté politique forte en faveur de l'enfance et de la jeunesse, de la part du Maire, Christophe SONGEON, de l'adjointe impliquée dans le fonctionnement de la Commission Scolaire et du Conseil Municipal.

Le Projet Educatif de Territoire (PEdt) présenté ci-après, dont le principal objectif est le développement et l'épanouissement de l'enfant, dans le respect des rythmes biologiques, tient compte des préconisations de l'Education Nationale et des professionnels de l'enfance.

## **I.- DIAGNOSTIC**

### **1.1- Présentation de la Commune**

S'étendant de l'Ouest à l'Est, sur une longueur d'environ 6 km, la colline de Ballaison occupe une situation particulièrement remarquable. Son hameau de Boisy culmine à 733m. Elle domine le Lac Léman. La commune fait partie du Canton de Sciez.

L'espace naturel (forêts) et semi-naturel (terres agricoles) tient une place importante sur les 1330 ha que compte le territoire communal. Le dernier recensement fait état de 1499 habitants.

La vie économique de la commune repose essentiellement sur l'agriculture avec des produits variés et de qualité :

- framboises et petits fruits,
- pommes et poires de Savoie,
- foie gras,
- fromages AOC reblochon, IGT tomme de Savoie, IGP Emmental de Savoie,
- vin blanc, appellation vin de Savoie, Crépy,
- 6 exploitations d'élevage et culture,
- 2 exploitations élevage de volailles,
- chocolaterie « Charlotte O'Chocolat »,
- restaurant « chez Lorette »,
- commerçants itinérants.

La commune compte de nombreuses associations patrimoniales, culturelles et sportives :

Associations à destination des enfants :

- le Sou des Ecoles qui organise nombre de manifestations destinées à récolter des fonds pour l'école,
- l'ASLB - Association Sports et Loisirs de Ballaison- qui regroupe un grand nombre d'activités pour adultes et pour enfants dans les locaux de la maison des associations et de la

- salle polyvalente,
- le Football Club bénéficie d'un terrain synthétique et d'un encadrant diplômé avec un qui gère une école de foot,
- la Bibliothèque municipale (ouverte au public et aux écoles),

Associations locales :

- Sport Léman,
- l'Association des A.F.N.,
- le Football club vétérans de Ballaison,
- l'Amicale des sapeurs-pompiers de Ballaison,
- Chœur lac et Colline,
- Conseil Paroissial,
- Club de la Pierre à Martin,
- Promenade gourmande à travers Ballaison,
- Les Secrets de Château Fée.

Actions familiales :

- la Promenade Gourmande qui a lieu tous les deux ans et qui permet aux nombreux participants de visiter tous les producteurs locaux,
- les marchés gourmands qui regroupent tous les producteurs locaux. Ces marchés ont lieu en juin, juillet et août (un jeudi par mois) et permettent outre de faire des achats, de se composer un pique-nique sur place et de le déguster face au Lac,
- diverses actions organisées par les associations communales (vente de jus de pomme, vente de sapins, marché de Noël...).

Cette vie associative et la taille de la commune font que Ballaison est un village vivant, où les habitants se connaissent, où le lien social est toujours une réalité. C'est une valeur que nous souhaitons transmettre à notre jeunesse.

## **1.2-Périmètre et public du PEdT**

Ballaison dispose de deux écoles situées au Centre du village :

- une école maternelle comprenant 3 sections dirigées par deux enseignantes,
- une école élémentaire comprenant 4 classes, dirigées par 5 enseignants dont un assure le poste de directeur.

## **1.3- Atouts du territoire**

La commune de Ballaison possède un certain nombre d'atouts à mettre en avant :

- une population assez homogène,
- des équipements à proximité des écoles (aire de jeux, Agorespace, terrain de football synthétique, parcours santé, salle de sport et salle de danse),
- des services périscolaires (accueils périscolaires, restaurant scolaire) de qualité,
- une volonté de l'équipe municipale pour un accueil de qualité des enfants avec les mêmes activités et services pour tous (rotation des activités par période),
- une volonté politique de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants,
- une volonté de travailler en partenariat avec les enseignants,
- le développement d'une éducation à la citoyenneté grâce au Conseil Municipal des Jeunes qui a parfaitement fonctionné ces dernières années et nouvellement élu en 2021,

- le recrutement d'animateurs périscolaires compétents, diplômés et dynamiques garants du projet pédagogique,
- un partenariat avec la MJC Chablais permettant un travail transversal et la mise à disposition d'intervenants spécialisés,
- « la Péris'cool », bâtiment récent offrant un accueil sécurisant et chaleureux,
- une offre péri et extrascolaire de qualité pour tous les enfants de la commune.

#### **1.4 - Actions périscolaires et extrascolaires déjà existantes pour les enfants de maternelle et élémentaire**

La commune de Ballaison fait partie du Contrat Enfance et Jeunesse Intercommunal (Douvaine, Bons-en-Chablais, Loisin et Ballaison.) Depuis 2010, une convention tripartite a été signée entre ces trois communes permettant un accès pour les enfants de plus de 10 ans souhaitant fréquenter la MJC à Douvaine.

Comme déjà précisé, la commune possède un lien associatif important et un certain nombre d'activités est déjà proposé depuis plusieurs années :

- la bibliothèque municipale (accueil du public et des scolaires et des projets avec la Péris'cool),
- l'Association Sports et Loisirs de Ballaison (ASLB) qui propose des cours de linguistique, de musique, de danse, des sorties ski, de gymnastique, de théâtre....,
- à partir du CM2, les enfants peuvent intégrer les activités du secteur jeunes de la MJC Chablais durant les vacances scolaires et les séjours d'été
- les enfants à partir de 2,5 ans et scolarisés sont accueillis pendant les vacances scolaires et les mercredis à « la Péris'cool » de Ballaison,
- depuis la rentrée 2018, la MJC Chablais organise des activités régulières à Ballaison les mercredis pour les enfants (cirque, zumba....).

La commune de Ballaison a donc municipalisé ses accueils périscolaires et ouvert un accueil extrascolaire pendant les vacances scolaires depuis la rentrée 2018. Ce projet a été mis en place pour gérer le fonctionnement, le management, la qualité de l'accueil et augmenter l'offre de services aux familles. Ainsi, depuis la rentrée 2017, un responsable des services Enfance et Scolaire, recruté par la mairie, gère l'organisation globale et garantit la mise en œuvre du PEdT sur le terrain. Ces accueils péri et extrascolaires ainsi que la pause méridienne sont déclarés auprès du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).

Afin d'assurer un encadrement professionnel et de qualité, des formations seront proposées aux animateurs péri-extrascolaires du type BAFA, BAFD, CNFPT, interne....

Pour répondre aux objectifs du PEdT, les enfants aborderont sur tous les temps péri et extrascolaires trois thématiques générales qui sont l'art et la culture, les activités physiques et sportives et les sciences et techniques.

Des actions de sensibilisation seront également menées durant la pause méridienne, temps très important dans la journée d'un enfant. Des projets autour du goût, avec des découvertes de spécialités culinaires, l'application de l'anti gaspillage et de l'écocitoyenneté seront proposés aux enfants tout au long de l'année.

## II.- MODALITES PRATIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES PERI ET EXTRASCOLAIRES

### 2.1- Evolution du fonctionnement

L'accueil, le fonctionnement et les horaires de la Péri'scool ont évolué depuis sa création pour répondre au plus proche des besoins des familles et offrir un service supplémentaire aux habitants.

### 2.2- Organisation, durée, planning

Le conseil municipal, réuni le 4 mai 2021 a délibéré et décidé :

- les horaires de fonctionnement des accueils péri et extrascolaires,
- le nouveau règlement des services péri et extrascolaires,
- les tarifs des accueils péri et extrascolaires.

Le planning de la semaine scolaire s'établira comme suit :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire	7h00 / 8h20	7h00 / 8h20	8h-12h	7h00 / 8h20	7h00 / 8h20
Matin (temps scolaire)	8h20 / 11h45	8h20 / 11h45	———	8h20 / 11h45	8h20 / 11h45
Pause méridienne	11h45 / 13h35	11h45 / 13h35	12h-13h	11h45 / 13h35	11h45 / 13h35
Après-midi (temps scolaire)	13h35 / 16h30	13h35 / 16h30	———	13h35 / 16h30	13h35 / 16h30
Accueil périscolaire	16h30 / 18h30	16h30 / 18h30	13h-18h30	16h30 / 18h30	16h30 / 18h30

Le planning de la semaine les mercredis et en vacances scolaires s'établira comme suit :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
Accueil	8h00 / 9h30	8h00 / 9h30	8h00 / 9h30	8h00 / 9h30	8h00 / 9h30
Activité programmée	9h30/11h30	9h30/11h30	9h30/11h30	9h30/11h30	9h30/11h30
Jeux libres	11h30/12h00	11h30/12h00	11h30/12h00	11h30/12h00	11h30/12h00
Pause méridienne	12h00 / 13h00	12h00 / 13h00	12h00 / 13h00	12h00 / 13h00	12h00 / 13h00
Temps calme	13h00 / 14h00	13h00 / 14h00	13h00 / 14h00	13h00 / 14h00	13h00 / 14h00
Sieste (pour les enfants de 3 et 4 ans)	13h00 / 16h00	13h00 / 16h00	13h00 / 16h00	13h00 / 16h00	13h00 / 16h00
Grand jeu (pour les enfants de + 4 ans)	14h00 / 16h00	14h00 / 16h00	14h00 / 16h00	14h00 / 16h00	14h00 / 16h00
Goûter	16h00 / 16h30	16h00 / 16h30	16h00 / 16h30	16h00 / 16h30	16h00 / 16h30
Jeux libres	16h30 / 17h00	16h30 / 17h00	16h30 / 17h00	16h30 / 17h00	16h30 / 17h00
Accueil	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30

### **2.3- Mode d'inscription des enfants aux accueils péri et extrascolaires**

Les enfants doivent être inscrits aux services péris-extrascolaires pour pouvoir y accéder. L'inscription se fait annuellement à « la Péris'cool » avec :

- le dossier unique d'inscription (DUI),
- le dossier de réinscription (si les enfants sont déjà inscrits),
- la fiche sanitaire,
- le règlement des services péri et extrascolaires,
- la fourniture de toutes les pièces justificatives,
- l'adhésion au portail famille.

### **2.4- Tarification**

Les tarifs des services péri et extrascolaires sont calculés selon le quotient familial établi sur le barème de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF) pour l'année scolaire. Ils sont fixés par la délibération du Conseil Municipal et susceptibles d'être réévalués chaque année (tarifs indiqués dans le règlement intérieur.)

Tranches QF	Accueil du matin / jour	Restaurant scolaire / repas	Restaurant scolaire / jour PAI	Accueil du soir / heure	Vacances et Mercredis Matin	Vacances et Mercredis Après-midi	Vacances et Mercredis Journée
QF A : -400€	3,60 €	5,10 €	1,50 €	3,60 €	13 €	8 €	15 €
QF B : entre 401€ et 900€	3,80 €	5,40 €		3,80 €	15 €	10 €	18 €
QF C : entre 901€ et 1151€	4,00 €	5,70 €		4,00 €	19 €	12 €	22 €
QF D : +1151€	4,20 €	6,00 €		4,20 €	21 €	14 €	24 €
QF E : Communes extérieures	4,45 €	6,30 €		4,45 €	23 €	16 €	26 €
Présences majorées	4,70 €	7,00 €	2 €	4,70 €			
Sans inscription	9 €	12 €	3 €	9 €			

## 2.5- Information aux familles

La commune fait part aux familles d'un certain nombre d'informations, communiquées par le biais :

- d'une réunion de présentation des services périscolaires et extrascolaires et de l'équipe d'animation lors de la réunion des enseignants en septembre,
- du site internet de la commune de Ballaison,
- du site internet des écoles de Ballaison,
- de l'affichage et la distribution des programmes d'activités aux familles et enfants,
- de panneaux d'affichage (écoles, « la Périss'cool » et la mairie),
- du panneau lumineux situé au centre du village,
- du portail famille,
- d'articles dans le magazine communal « l'Echo de la colline »,
- de la distribution de flyers et informations par le biais des écoles,
- de mails aux familles,
- de discussion avec les familles lors des accueils.

La commune recueille l'avis des familles et des enfants par le biais :

- de questionnaires de satisfaction et de sondage adressés aux familles et aux enfants.

## 2.6- Ressources humaines mobilisées

L'équipe d'animation varie en fonction des effectifs et de la réglementation en vigueur et est composée de :

- 1 responsable des services Enfance et Scolaire, titulaire du BPJEPS - option Loisirs Tous Publics,
- 1 directrice adjointe stagiaire BAFD et titulaire du BAFA,
- des animateurs titulaires du BAFA ou équivalent,
- des ATSEM titulaires du CAP Petite Enfance.

## **2.7- Ressources en locaux**

La commune dispose d'un centre « la Péris'cool » pour l'accueil péris-extrascolaire, qui est composé de :

- un hall d'entrée
- un bureau de direction
- deux salles d'activités dont une en mezzanine (réservée au plus de 6 ans)
- un coin lecture
- un dortoir
- une salle de restaurant scolaire
- un office
- des sanitaires
- un local de stockage de matériel d'entretien
- un local technique
- un préau abrité
- un jardin clôturé

-

## **III.- Le PEdT – son contenu**

### **3.1– Problématique éducative du territoire**

Dans un contexte économique difficile, la mobilité devient bien souvent un moyen de sauvegarder emplois et revenus pour faire vivre la famille. La situation frontalière avec la Suisse, premier fournisseur d'emplois sur le Chablais, est l'un des facteurs déterminants du développement économique et de la croissance démographique de ces dernières années.

A ce jour, avec près de 273 travailleurs frontaliers et 171 personnes de nationalité suisse ou double nationalités, notre commune doit faire face à des problématiques. En effet, les déplacements pendulaires, outre les difficultés qu'ils entraînent au niveau des transports et du trafic routier, créent des besoins en matière de mode de garde ou d'accueil pour les enfants.

L'amplitude horaire des parents contraint notre commune à organiser une prise en charge des enfants, pouvant aller jusqu'à 10 heures quotidiennement pour certains d'entre eux.

Ce contexte économique induit également une faible participation des familles dans la communication et l'implication dans les projets. La volonté de la commune est de développer les partenariats avec les familles et améliorer la communication.

### **3.2 – Durée du PEdT**

Le PEdT est prévu pour une durée de trois ans. Il pourra être révisé chaque année afin d'adapter les services et la programmation à la demande et à la réalité du terrain.

### 3.3 – Objectifs éducatifs du PEdT

La continuité éducative, la cohérence et la qualité du temps de vie de l'enfant sont les principales priorités du présent PEdT et sont déclinées en 3 objectifs généraux :

#### *Respecter le rythme personnel de l'enfant en adaptant des temps de repos et une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires*

- Respecter le rythme de l'enfant en prenant en compte ses besoins physiques, affectifs et physiologiques
  - Créer un cadre sécurisant pour chaque enfant
  - Rendre les apprentissages ludiques
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant
  - Rendre l'enfant acteur de sa vie personnelle
  - Aider et encourager l'enfant à la prise de responsabilité
  - Mettre en place des espaces ludiques (jeux en autonomie)

#### *Accompagner l'enfant avec bienveillance dans l'intégration des règles de vie sociale en favorisant l'émergence d'une démarche citoyenne*

- Sensibiliser au savoir-vivre ensemble dans le respect des règles de vie en société
  - Lutter contre les comportements violents et les incivilités
  - Respecter les autres, le matériel et les lieux d'accueil
  - Sensibiliser à la tolérance et à l'acceptation des différences (religions, enfants en situation de handicap par exemple...)
  - Permettre l'intégration et l'accessibilité aux enfants en situation de handicap
- Promouvoir l'esprit de citoyenneté
  - Favoriser et développer l'engagement
  - Promouvoir les projets d'enfants et de jeunes
- Eduquer à l'écocitoyenneté
  - Promouvoir la découverte et le respect de l'environnement naturel
  - Sensibiliser et éduquer au développement durable

#### *Accompagner l'enfant pour favoriser l'estime et la connaissance de soi et développer la créativité et l'imagination*

- Valoriser chaque enfant en favorisant son estime de soi et son épanouissement
  - Encourager la participation volontaire aux activités
  - Donner l'occasion à chaque enfant de s'exprimer
  - Positionner l'enfant et le jeune en situation de réussite
- Développer sa curiosité et son ouverture sur le monde extérieur
  - Permettre à chacun de diversifier ses centres d'intérêts
  - S'impliquer dans des projets divers en fonction de ses propres aspirations
  - Faire découvrir aux enfants leur environnement
  - Favoriser l'accessibilité des enfants à la langue française

- Proposer une offre éducative diversifiée de qualité
  - o Développer les activités culturelles et scientifiques
  - o Encourager la pratique d'activités artistiques
  - o Permettre l'accès aux activités sportives diverses
  - o Accompagner à la scolarité

### **3.4- Les moyens mis en œuvre**

Les objectifs seront atteints progressivement au travers des différents projets :

- pratiques sportives de découvertes,
- activités manuelles/bricolage (découpe, assemblage...),
- activités culturelles (bricolage, cuisine, danse, lecture...),
- activités artistiques (chants, musique, danse...),
- découverte de la science et des techniques (environnement, sorties nature, bricolage, expériences...),
- sensibilisation à l'écocitoyenneté (développement durable, tri sélectif, anti gaspillage...),
- découverte de nouvelles techniques (informatique, montage vidéo, photos...),
- jeux autonomes non dirigés (jeux de société, dessins, lecture, discussion...),
- découverte du territoire (sorties, visite de musées, artisans locaux...).

### **3.5- Articulation avec les projets d'école**

#### **a) A l'école élémentaire**

Le projet de l'école élémentaire de Ballaison a été rédigé après un travail de collaboration avec le directeur de l'école et les enseignants.

Il s'oriente sur 3 axes :

- Améliorer les compétences des élèves en lecture : déchiffrage, fluence et compréhension
- Améliorer les compétences des élèves en Etude De la Langue « EDL » (orthographe, grammaire, vocabulaire et conjugaison)
- Améliorer les compétences des élèves en rédaction (fond et forme)

Actions reconduites en fonction des financements :

- le sport à l'école, exemple : piscine, cross et tir à l'arc,
- les sorties : spectacles, musées, interventions externes diverses, grâce notamment au Sou des écoles qui participe activement au financement des sorties éducatives et sportives,
- atelier lecture offerte avec les écoles et la bibliothèque, chorale,
- les Chemins de Traverse organisés par la MAL de Thonon les Bains (spectacle pour enfants),
- le jardinage : petit jardin, compostage,
- projet de sentier botanique (numérique) au domaine de Thénières.

#### **b) A l'école maternelle**

Le projet de l'école maternelle de Ballaison a été construit avec les enseignantes.

Les axes de travail sont les suivants :

- Evaluation avec la poursuite du cahier de suivi,
- Accent mis sur le numérique avec l'utilisation de tablettes + le site internet de l'école,
- Développement de l'autonomie par le biais de tiroirs personnalisés où chaque enfant peut travailler et avancer à son rythme,
- Parcours santé : apprendre à porter secours et passeport santé.

## **Autres actions prévues :**

- Développer des attitudes éco-responsables (élèves de service pour vérifier les lumières, les veilles)  
→ les 4 classes des cycles 2 et 3
- Participation à l'opération « Nettoyons la nature » → du cp au cm2 depuis 20 ans, maternels envisagés  
Contrat de rivières → 2 classes du cycle 3, depuis 15 ans)
- Apport de déchets alimentaires pour le composteur (terreau pour le jardin de l'école) → 2 classes de cycle 3 + partenariat CCBC depuis 10 ans
- Utilisation de poubelles de tri (cour et hall) → les 4 classes des cycles 2 et 3, depuis 10 ans
- Dépôt au collecteur proche de l'école → les 2 classes du cycle 3, 2 fois dans l'année.
- Nichoir et mangeoire →
- Festival des sciences sur le thème de l'EDD → les 4 classes des cycles 2 et 3 et élaboration d'un parcours sur tablette sur les différentes essences d'arbres du Parcours santé de Ballaison
- Animation respect de l'environnement → intervention de Thonon Agglo sur le cycle de vie des arbres. (2 classes du cycle 3)
- Cantine : repas issus de l'agriculture locale + parfois bio
- Partenariat pour la création, l'entretien et l'animation d'un verger communal → 1 classe (CP) ; animation de l'association Art terre (3 ans)
- Anniversaires : achat de gobelets réutilisables par le Sou des écoles → les 4 classes des cycles 2 et 3 (1ère année)
- Participation à l'opération « bouchons 74 » → les 2 classes du cycle 3 (1ère année)
- Participation à l'opération de collecte de cartouches d'imprimantes pour « Enfance et partage » → les 2 classes du cycle 3 (3ème année)
- Nettoyage de la cour de récréation → les 4 classes des cycles 2 et 3 (10 ans)
- Création d'affichettes pour limiter l'utilisation du savon et des serviettes jetables → 1 classe Ce2/CM1 (1ère année)
- Utilisation des photocopies en brouillon → les 4 classes des cycles 2 et 3 (10 ans)
- Participation à un concours sur la prévention du gaspillage de l'énergie et la protection de l'environnement → 1 classe Ce2/CM1 (1ère année)
- Village de Ballaison labellisé « zéro pesticide » → partenariat à prévoir.

### 3.6- Projets d'activités

Les animateurs seront porteurs de projets d'animation individuels et de groupe sur un thème décidé avec l'ensemble de l'équipe d'animation et mis en place sur les différents temps d'animation : accueil périscolaire du matin, du soir et des mercredis, pause méridienne et vacances scolaires.

La programmation des activités du PEdT sera réalisée par cycle, de vacances à vacances, soit 5 cycles par an et une programmation pour chaque vacances.

Les projets d'activités aborderont de façon générale l'art et la culture, les activités physiques et sportives et les sciences et techniques

Chaque animateur se fixera des critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs qu'il s'efforcera d'atteindre.

Différents types d'activités seront proposées aux enfants :

#### - **Activités physiques et sportives :**

- jeux collectifs et individuels : jeux de ballon, jeux de poursuite, jeux de stratégie... Pour développer le respect des règles et des autres, solidarité, entraide, motricité, rapidité, orientation,
- grands jeux : ils s'articulent autour de trois caractéristiques : la dimension, la durée et l'intensité où l'imaginaire va prendre une grande place (cluedo, escape-game, kermesse...). Pour développer l'imaginaire, le respect des règles et des autres, la solidarité, l'entraide, la motricité, la rapidité, l'orientation...
- parcours de motricité : pour prendre conscience de son corps et de ses limites et travail sur les peurs...

#### - **Activités culturelles et artistiques :**

- dessin : apprendre les bases, le respect du cadrage et des proportions. Développer la motricité fine et la créativité,
- bricolage : développer la motricité fine, la précision, le respect des règles, l'utilisation de matériaux et techniques différentes...
- magie : favoriser la concentration et la persévérance, travail sur la motricité,
- théâtre : développer la créativité, l'imaginaire. Les enfants créent des sketches et les interprètent devant leurs camarades. Acquérir la confiance en soi,
- éveil musical : découvrir des instruments. Travail de la voix. Développer l'écoute, le rythme, l'esthétique, l'harmonie des sons,
- chant : accroître la confiance en soi, la motricité, la créativité,
- danse : développer la motricité, l'écoute, le sens du rythme, le respect de l'autre,
- autour des mots : découvrir la poésie, les jeux, la création de contes...enrichir l'imaginaire, la mémorisation...
- bibliothèque : lire et écouter des contes, activités en lien avec le livre. Faire découvrir le monde du livre et donner l'envie de lire.

#### - **Activités sciences et techniques :**

- environnement : aborder une démarche scientifique dans l'observation. Comprendre le fonctionnement, comment ça marche, et si ça ne fonctionne pas, pourquoi. Fabrication d'objets. Sensibilisation à l'environnement, à la nature, land'Art,
- bricolage : découvrir de nouvelles techniques en manipulant, dessinant, collant,
- origami : pliage. Travail de développement de la précision et l'imagination par la géométrie,
- photo : sens de l'observation, la patience, l'imaginaire, la curiosité, la concentration

- montages : création de vidéos, photos... et développer des compétences informatiques.
- **Espace ludique** : jeux de société, dessins, jeux extérieurs, lecture en autonomie, jeux d'imitation, bulles créatives en autonomie renouvelées chaque année (scoubidou, perle hama, origami, bracelet, pâte à modeler, tissage, couture, dessin...).

### **3.7– La mise en œuvre du PEdT sur le territoire**

Les actions sont menées en lien avec le projet d'école et avec la volonté de mettre en place un parcours suivant les axes déterminés.

Chaque enfant de la petite section jusqu'au CM2 pourra bénéficier d'une initiation aux activités culturelles, artistiques, sportives, manuelles, scientifiques et techniques mais aussi aux activités liées à l'art de vivre ensemble, au jeu et aux valeurs de la République, notamment la laïcité.

Le projet pédagogique de la Péris'cool ainsi que le projet d'école sont élaborés en s'appuyant sur ce PEdT.

### **3.8- Les partenaires institutionnels et financiers de la Péris'cool**

- l'Etat, instigateur du décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire, dans les écoles maternelles et élémentaires,
- l'Education Nationale qui donne les directives pour une bonne organisation dans la Commune,
- la CAF 74 qui nous aide pour le Contrat Enfance – Jeunesse, et subventionne pour le fonctionnement (prestation de service),
- la DDCS qui valide les projets et nous conseille au quotidien.

### **3.9- Les partenaires locaux de la Péris'cool**

- l'école maternelle et élémentaire avec lesquelles nous travaillons dans le sens d'une cohérence dans l'écriture et le choix des activités afin de s'inscrire dans les objectifs du projet d'école respectifs,
- la municipalité,
- Le Sou des écoles de Ballaison,
- la bibliothèque, par le biais de projets communs,
- la MJC Chablais pour la collaboration pour le PEdT, la prise en charge des enfants dès 10 ans au secteur jeune de la MJC, la mise en place d'activités régulières les mercredis matins et les activités et sorties communes durant les vacances,
- le CCAS avec qui le service péri-extrascolaire envisage des actions communes durant les vacances scolaires permettant la création de lien intergénérationnel,
- le Conseil Municipal des Jeunes qui organise des évènements sur la commune,
- les associations locales : Foot Club de Ballaison pour le transfert des enfants les mercredis, l'ALSB et la MJC Chablais, les Restos du cœur...,
- des artisans, agriculteurs, producteurs et commerçants du village,
- des associations environnementales comme Art Terre, un Rêve d'abeilles, la Ligue de protection des oiseaux,
- le Relais Petite Enfance (RPE) avec l'accueil des assistantes maternelles agréées du territoire (Douvine, Bons en Chablais et Ballaison).

### 3.10- Evaluation du projet

Chaque année, la commune sonde les parents et les enfants par le biais d'enquêtes, afin d'évaluer la qualité des services péri et extrascolaires et de nous aider à l'évaluation des objectifs du PEdT.

L'équipe pédagogique et les partenaires ont connaissance des critères d'évaluation et un bilan annuel permet d'apprécier ou non l'atteinte des objectifs.

Tout au long des trois années effectives de ce projet, les enjeux et objectifs feront l'objet d'une évaluation. Pour cela, des outils seront mis en place afin de faciliter le travail des acteurs, notamment en identifiant des critères quantitatifs et qualitatifs du projet.

Il nous semble judicieux de différencier les accueils pour permettre une évaluation plus fine et plus juste compte tenu du temps et du nombre d'enfants accueillis.

#### 1) Respecter le rythme personnel de l'enfant en adaptant des temps de repos et une meilleure articulation entre les temps scolaires et périscolaires.

Critères	Indicateurs	Outils
Respecter le rythme personnel des enfants	Permettre à chaque enfant de se reposer quand il en ressent le besoin	Ecoute des besoins de chaque enfant Aménagement d'un endroit au calme
	Tous les enfants déjeunent en 40 minutes au minimum	Fonctionnement et organisation de la pause méridienne
	Tous les enfants ont le choix dans leur activité (calme, sportive ou libre)	Planning d'animation
Limiter l'état de stress des enfants	Tous les repas au restaurant scolaire sont servis en 3 services avec les protocoles sanitaires et 2 services en cas de retour à la normale	Projet de fonctionnement et organisation de la pause méridienne

**2) Accompagner l'enfant avec bienveillance dans l'intégration des règles de vie sociale en favorisant l'émergence d'une démarche citoyenne**

Pause méridienne

<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Outils</b>
Développer la démocratie	Mise en place des règles en vie avec les enfants à chaque début d'année scolaire et adaptation en cours si besoin	Règlement intérieur commun à l'école Réunion de mise en œuvre des règles
Favoriser l'expression citoyenne	Mise en place d'un conseil d'enfants au moins 5 fois par an	Réunion des conseils d'enfants Choix des thématiques par les enfants Régulation des problématiques rencontrées
Organiser ses loisirs	Une activité est organisée par les enfants (6 à 12 ans) une fois par période	Accompagnement par les animateurs et réalisation des activités

Accueil péri et extrascolaire

<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Outils</b>
Développer la démocratie et l'expression citoyenne	Tous les animateurs organisent à la fin des activités un bilan collectif en écoutant chaque enfant	Tableau d'expression Observation et prise de note des animateurs
Organiser ses loisirs	Un projet est mis en place par les enfants (6 à 12 ans) à chaque vacance	Accompagnement des animateurs et réalisation des activités

### 3) Accompagner l'enfant pour favoriser l'estime et la connaissance de soi et développer la créativité et l'imagination

#### Pause méridienne

Critères	Indicateurs	Outils
Développer l'estime de soi	Tous les animateurs adoptent une attitude positive et valorisante à l'égard de chaque enfant	Projet pédagogique Enquête de satisfaction réalisée auprès des enfants
	50% des enfants présentent à leurs camarades leurs travaux ou création de jeux à chaque fin de période	Tableaux des inscriptions
Favoriser la créativité des enfants	Chaque animateur propose au moins deux activités artistiques et culturelles par période	Planning des activités
Stimuler l'imaginaire	Les animateurs se mettent en scène pour chaque repas à thème	Déguisement, sensibilisation, saynètes

#### Accueil péri et extrascolaire

Critères	Indicateurs	Outils
Développer la confiance en soi	Présentation par les enfants d'au moins deux exposés/objets favoris par période	Tableau de suivi
	Mise en place d'au moins un projet d'enfants par période	Tableau de suivi
Favoriser la créativité des enfants	Mise en disposition de supports pédagogiques par période pour développer l'expression (jeux de société, livres...)  Création de décors sur les thématiques choisies à chaque période	Projet d'animation Tableau de suivi  Décors des salles
Développer l'imaginaire	Création d'au moins une histoire au cours de l'année  Mise en place d'au moins une histoire contée en partenariat avec la bibliothèque par période	Planning d'animation  Planification

### **3.11- Comité de pilotage**

Le Projet Educatif de Territorial de la commune de Ballaison est élaboré par un comité de pilotage. Son rôle est de :

- fixer les objectifs,
- réévaluer les objectifs si besoin,
- veiller à la mise en œuvre du projet,
- ajuster le projet si besoin,
- évaluer le projet.

La secrétaire de Mairie, la coordinatrice du projet et le directeur de l'école pourront être convoqués en cas de réunions de concertation.

Ce comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- le Maire,
- la Maire-adjointe chargée du dossier,
- la Commission scolaire,

Le comité de pilotage se réunira une fois par an en fin d'année scolaire, pour effectuer le bilan de l'année écoulée et redéfinir les axes et objectifs pour l'année suivante. Le comité peut se rassembler exceptionnellement en cas de nécessité.

### **3.12- Groupes de travail**

La commune souhaite poursuivre la démarche de collaboration proposé pour l'élaboration de ce nouveau projet éducatif territorial.

Des groupes de travail seront proposés à la communauté éducative pour poursuivre les réflexions quant aux actions et dispositifs proposés aux enfants, afin de garantir une continuité et une cohérence dans les parcours éducatifs.

# Projet Enfance

## Le Plan mercredi

### Préambule

Depuis la rentrée 2019, la commune de Ballaison a ouvert un accueil périscolaire les mercredis destinés aux enfants de 2,5 ans scolarisés à 12 ans durant les périodes scolaires.

Ce projet permet d'accueillir 45 enfants au maximum sur trois plages horaires au choix : le matin de 8h à 13h, l'après-midi de 13h à 18h30 ou la journée de 8h à 18h30.

L'encadrement est assuré par un directeur stagiaire BAFD et deux animateurs diplômés (dont un en demi-journée) ; en cas de forte demande le deuxième animateur est sollicité pour renforcer l'autre demi-journée. Les taux d'encadrements sont de 1 animateur pour 10 enfants de -6 ans et d'un animateur pour 14 enfants de +6ans.

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est un temps de relâche dans la semaine qui veille aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leur fatigue.

L'objectif de la commune de Ballaison et de l'ensemble des acteurs éducatifs (enseignants, personnel municipal, parents d'élèves, ...) est de garantir une complémentarité et une cohérence éducative entre le projet d'école et les activités proposées aux enfants sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Dans la continuité des actions éducatives mises en œuvre au sein du PEdT, nous souhaitons continuer à développer notre offre éducative et inscrire notre projet dans une **démarche globale concertée et respectueuse** de la journée de l'enfant.

## I – Les objectifs généraux

Le rôle de l'accueil de loisirs est à la fois, spécifique et complémentaire de celle de l'école, des parents, des différents acteurs éducatifs, culturels et sociaux. L'accueil de loisirs est un espace ludique, mais aussi un lieu d'apprentissage, un espace évolutif de liberté, de découverte, de préparation à la citoyenneté. Ces objectifs devront répondre aux besoins de loisirs et aux intérêts de l'enfant en basant leurs actions sur les priorités suivantes :

- Faire de l'accueil de loisirs un **lieu d'intégration et de développement des valeurs du vivre ensemble** telles que la **solidarité, l'égalité, la laïcité et la fraternité** en :
  - Proposant une tarification au quotient familial,
  - Formant les animateurs à la mise en place d'actions sur la thématique des valeurs de la République (laïcité, harcèlement, égalité...),
  - Formant la directrice sur la thématique de la Laïcité,
  - Incluant les enfants porteurs de handicaps ainsi que les enfants ayant des besoins particuliers,
  - Positionnant un animateur supplémentaire pour l'accueil des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins particuliers,
  - Intégrant la thématique du handicap à la programmation des temps périscolaires notamment lors de la semaine du Handicap.
  
- Faire de l'accueil de loisirs un **lieu de construction personnelle tant sur le plan du corps que de l'esprit** en :
  - Proposant des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, ...),
  - Formant les animateurs à la pédagogie ainsi qu'à la mise en place d'actions sur les thématiques du sport, de la culture et des sciences,
  - Facilitant l'accès aux ressources du territoire (personnel et infrastructures telles que la station de ski, la bibliothèque, ...),
  - Favorisant l'éducation sanitaire par la mise d'action de prévention sur la thématique de l'hygiène.
  
- Faire de l'accueil de loisirs un **lieu d'éducation et de pratique de citoyenneté notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale** en :
  - Inscrivant les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs,
  - Facilitant l'accès aux institutions présentes sur le territoire,
  - Formant le personnel à l'éducation citoyenne,
  - Permettant aux enfants d'être acteur de la vie de la commune.

## II – Le plan mercredi de l'accueil de loisirs

Il s'agit de conventionner avec le Préfet du département, le Directeur de la CAF et du Directeur National de l'Education Nationale un projet **Plan Mercredi** pour les enfants des accueils de loisirs.

### 2.1 Les objectifs visés

#### ➤ **La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant**

- Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs :  
**L'axe de travail sur « La citoyenneté »** sera mis en cohérence dans les deux projets, ce qui permettra d'élaborer des **projets communs** entre les deux structures comme le harcèlement, le développement durable.
- Collaboration équipe enseignante / équipe d'animation :  
Une **rencontre annuelle** sera organisée entre le directeur d'école et la directrice de l'accueil de loisirs afin de favoriser une collaboration de qualité entre ces derniers. Cette rencontre permettra également de faciliter **l'interconnaissance du projet d'école et du projet pédagogique** de l'accueil de loisirs.  
Aussi, d'autres rencontres pourront être organisées tout au long de l'année.  
Le projet d'école sera présenté à l'équipe d'animation et le projet pédagogique au conseil d'école.  
Les locaux et le matériel pédagogique seront mutualisés grâce à des réunions de coordination.

#### ➤ **L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)**

- L'inclusion des enfants en situation de handicap :  
Les enfants en situation de handicap et ayant des besoins particuliers sont accueillis au sein de l'accueil de loisirs avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

La municipalité se fixe pour objectif de **développer la formation du personnel sur la question de la connaissance du handicap** afin de permettre la mise en place d'activités accessibles pour les enfants.

- Développement de la mixité sociale :  
Pour développer la mixité sociale, des **projets intergénérationnels entre l'accueil de loisirs, le CCAS et des associations** seront mis en place tels que des rencontres autour de journée à thème, des rencontres sportives, avec les personnes âgées...

La municipalité met en place une **tarification selon le quotient familial** afin de permettre l'accès à tous les enfants de la commune.

- Mise en place d'une politique d'information aux familles :  
La commune met à disposition les informations concernant le temps périscolaire et extrascolaire sur le **site de la mairie et le portail famille**.  
Les familles peuvent consulter la tarification des accueils de loisirs, le règlement intérieur, le projet pédagogique, le programme d'activités, ainsi que les menus (voir p8).

**Une réunion d'informations** sera mise en place à destination des familles. Cette dernière leur permettra d'obtenir diverses informations concernant l'accueil de loisirs.

Au minimum 2 fois par an, des **évènements seront organisés** au sein de la structure à destination des enfants, de leurs parents ainsi que des partenaires. Ces évènements auront pour objectifs de **développer le lien avec les familles** et de favoriser la connaissance des actions mises en place au sein de l'accueil de loisirs.

#### ➤ **La mise en valeur de la richesse des territoires**

- Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel :  
Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs proposera des sorties ayant pour objectifs de découvrir la commune ainsi que des projets environnementaux, patrimoniaux, historiques et culturels.  
Un **cycle d'activités** sera mis en place sur la thématique de la Nature. Ce cycle d'activités se terminera par **un temps fort sur un site naturel** de la commune.
- Construction de partenariat avec les associations locales :  
Des activités seront mises en place et **les associations locales seront des partenaires privilégiés.**
- Implication des familles dans le projet pédagogique :  
Lors de la **fête de fin d'année de la Pérès'cool**, les familles seront sollicitées pour s'exprimer sur les projets de la structure, elles **participeront à l'évaluation des projets et des actions mises en place** via des temps d'échanges et des questionnaires.

#### ➤ **Le développement d'activités éducatives de qualité**

En parallèle des activités ludiques et éducatives mises en place dans le cadre de projet d'animation, la Pérès'cool de Ballaison va mettre en place des mercredis « thématiques » qui se déclineront en cycle d'activités :

- Les mercredis thématiques Sports : découverte de sports collectifs et atypiques,
- Les mercredis thématiques Culture : découverte des arts et de la culture,
- Les mercredis thématiques Sciences : « Mercredis Nature » et « Sciences en Folie ».

La mise en place de ces cycles d'activités se fondera sur un partenariat avec le tissu associatif local.

La commune souhaite enrichir l'offre du mercredi en faisant intervenir des spécialistes sur les activités et proposer des activités nouvelles.

Dans le cadre de ce partenariat avec les associations locales, il est envisagé de permettre aux enfants inscrits à des activités extrascolaires de pratiquer leur activité dans la continuité de la journée d'accueil en accueil de loisirs. Les enfants ayant des activités situées en proximité de la structure seront accompagnés lors des trajets à l'activité.

Les activités sont au service du projet et s'inscrivent en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions).

L'enfant a le libre choix de participer aux activités, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins.

L'équipe d'animation en place est permanente et permet une stabilité auprès des enfants sur tous les temps périscolaires.

## **2.2 Modalités d'intervention des personnels**

- La responsable des services Enfance & Scolaire :
  - Assure la coordination et la gestion pédagogique, financière et administrative du projet,
  - Met en action les projets et les orientations définis par la collectivité et participe à la dynamique transversale des projets,
  - Assure le pilotage du **PLAN MERCREDI**, à l'échelle de la commune.
  
- La directrice adjointe en charge des mercredis :
  - Assure la direction des mercredis et est garante de la mise en place du **PLAN MERCREDI**, à l'échelle de la Péris'cool,
  - Programme les projets, les évalue,
  - Est le contact avec les partenaires.
  
- L'équipe d'animation :
  - Intervient pour encadrer les ateliers et les projets du PLAN MERCREDI,
  - Propose des activités complémentaires aux cycles d'activités PLAN MERCREDI.
  
- Les bénévoles des associations :
  - Collaborent pour des interventions spécialisées dans le domaine scientifique, culturel, et sportif.

## **2.3 Les locaux**

Les activités auront lieu en grande partie à l'intérieur de la Péris'cool situé au 25, chemin de l'Eglise à Ballaison.

Dès que le temps le permettra, les enfants découvriront la richesse de leur territoire en priorisant les activités en extérieur.

Des sites municipaux extérieurs aux bâtiments de l'accueil de loisirs :

- l'école maternelle pour la sieste et les activités de l'après midi
- l'école élémentaire pour d'éventuelles activités
- la salle des fêtes
- la maison des associations
- la bibliothèque

Des sorties dans des lieux sportifs et culturels en dehors de la structure sont à programmer également :

- l'agorespace
- les musées
- les espaces culturels
- les espaces sportifs (piscine, patinoire, ...)
- les sites naturels,

### III – Moyens d'évaluations

Tout au long des trois années effectives de ce projet, les enjeux et objectifs feront l'objet d'une évaluation. Pour cela, des outils seront mis en place afin de faciliter le travail des acteurs, notamment en identifiant des critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation du projet.

<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Outils</b>
Découverte du patrimoine local	Mise en place d'au moins 1 sortie par période pour les +6 ans sur un site incontournable de la commune	Programmation sur le planning d'animation
Construction de partenariats	Mise en place d'au moins 2 partenariats pour la menée de projets par année	Tableau de suivi
Développement d'activités éducatives de qualité	Mise en place d'un mercredi thématique par période (sport, culture ou science)	Programmation sur le planning d'animation

## **SIGNATAIRES DU PEdT**

*Fait à Ballaison, le*  
Le Maire,  
Christophe SONGEON

*Fait à \_\_\_\_\_, le*  
Le Directeur des Services Départementaux  
de l'Education Nationale

*Fait à \_\_\_\_\_, le*  
Le Directeur départemental  
de la Cohésion Sociale

*Fait à \_\_\_\_\_, le*  
Le Directeur de la CAF de la Haute-Savoie